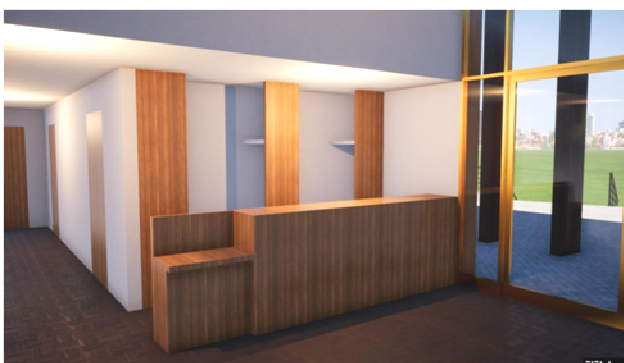


Mairie de  
Pouligney-



L u s a n s  
- 2 5 6 4 0 -

# BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2020



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# A VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

<b>ADAM Olivier</b>	Hydrobio-conseils	03 81 53 59 23
<b>BRAHIER Suzanne</b>	Praticienne en Art-Thérapie évolutive	06 38 68 88 79
<b>BRENOT Emmanuel</b>	Menuiserie, agencement, escaliers LX	03 81 55 58 83
<b>CONVIV' PAYSAGE</b>	Espaces verts	06 32 12 18 91
<b>DEBOUCHE Daniel</b>	Pédicure Bovin	03 81 63 22 05
<b>DEBOUCHE Florian</b>	Poulivert—entretien espaces verts	06 45 83 30 76
<b>DJAMEI-DELILLE</b>	Vitalothérapeute	06 15 14 81 52
<b>HENRIOT Electricité</b>	Installation neuf et rénovation	03 81 55 55 21
<b>LACHICHE Patricia</b>	Gestion des espaces publicitaires	
<b>MARTIN Louis</b>	Plombier-chauffagiste	06 45 99 37 22
<b>MESNIER Catherine</b>	Magasin de vente directe, produits de la ferme	06 15 95 08 85
<b>RAMAUX David</b>	Brasserie artisanale	06 62 02 57 24
<b>ROULIN Franck</b>	Boulangerie - Epicerie	03 81 55 51 04
<b>TAXI CMC</b>	Toutes distances, conventionné	06 79 57 54 53
<b>THARRADIN Christophe</b>	Confection	03 81 63 21 02
<b>VIDAL Emily</b>	Reflexologue plantaire	06 71 82 18 70

## Sommaire

Le mot du maire et du maire délégué .....	4
Recensement de la population .....	5
Les échos du conseil municipal .....	6
A savoir .....	8
La forêt se meurt !....	9
Les réalisations.....	10
Nos maires .....	12
Salle multi-activités .....	14
Périscolaire .....	18
Ca bouge à Pouligney-Lusans !.....	21
Ecole.....	24
Les échos des associations .....	26
Bibliothèque.....	37
Nos chers disparus .....	38
Etat Civil.....	39
Informations diverses.....	42



## LE MOT

### du Maire et du Maire délégué



Chers administrés

C'est avec grand plaisir que la municipalité de Pouligny-Lusans vous présente ce bulletin municipal retraçant les grandes lignes de l'année 2019.

Cette édition revêtira un caractère quelque peu particulier puisqu'il sera le dernier de la mandature 2014-2020.

Comme l'exige la loi, aucun article de ce bulletin n'aura de caractère électoral et vous y trouverez les informations habituelles, un résumé de la vie associative dynamique de notre village, une recherche sur l'historique des élections municipales à Pouligny, à Lusans puis à Pouligny-Lusans depuis 1973, date de la fusion, ainsi qu'un focus sur la construction de la salle multi-activités qui touche à sa fin.

En effet le dernier planning signé par l'ensemble des entreprises fait état d'une fin de travaux au 31 janvier 2020. A cette date, toutes les entreprises titulaires d'un lot devront donc avoir terminé leur intervention.

Parallèlement, les abords de la salle sont réalisés en régie par la commune afin de permettre une ouverture à la location dans les meilleures conditions courant mai.

D'ores et déjà le règlement intérieur précisant les modalités de fonctionnement et les tarifs a fait l'objet d'une délibération votée à l'unanimité des présents au conseil municipal du 12 novembre.

De même, comme la commune s'y était engagée, le chemin d'accès à cette salle, ainsi qu'au pôle sportif et au chalet de chasse est en passe d'être terminé. La rue d'Archamp pourra alors être classée voie sans issue.

Vous trouverez également dans ce bulletin la liste de l'ensemble des travaux réalisés sur la commune en cette année 2019.

Cette année 2020 qui s'annonce verra également Robert Cordier embauché dans les services techniques de la commune depuis 1990, faire valoir ses droits à la retraite.

Un temps convivial lui sera bien évidemment consacré, mais c'est l'occasion de rappeler ici son attachement et son investissement sans faille et indéfectible pour la commune de Pouligny-Lusans.

2020 sera donc une année d'élections municipales. Le Conseil de Pouligny-Lusans sera alors remodelé en fonction des envies, des souhaits des disponibilités de chacun.

Ces élections auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Il nous reste à présent à refermer cette page 2019 et se tourner vers cette nouvelle année 2020 pour laquelle, et ce au nom de l'ensemble du Conseil Municipal nous vous présentons comme il se doit et très sincèrement nos meilleurs vœux de bonheur, réussite et sérénité.

Vous souhaitant une très agréable lecture de ce bulletin 2019,

Très cordialement.

François HERANNEY

Héléne ALBANESI

La cérémonie des vœux aura lieu le : 25 janvier 2020 à 10 h 30

# 2020 : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans (2015 dernier recensement pour Pouligney-Lusans). **Le recensement est obligatoire, confidentiel, déclaratif** c'est-à-dire qu'il n'y a pas de remise en cause des informations données, elles ne sont ni corrigées, ni modifiées.

## A quoi sert le recensement ?

Il permet de déterminer la population officielle de la commune. C'est à partir de ce chiffre qu'est calculée la dotation financière que verse l'état au budget communal. Il détermine aussi le nombre de conseillers municipaux, le maintien ou l'ouverture des postes d'enseignants, l'ouverture de pharmacie, l'accompagnement de projets (crèches, logements, transports).

## **Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020**

### Comment le recensement va-t-il se dérouler ?

La commune a recruté deux agents recenseurs : Mme VIVENOT Christiane et Mme BONSIGNORI Françoise, qui vont se rendre dans tous les foyers de la commune pour distribuer les documents nécessaires au recensement et dans certains cas les récupérer.

Le recensement s'effectue de deux façons : par internet ou par des questionnaires « papier ».

### Comment faire ?

Par internet : l'agent recenseur se présente chez vous, vous lui faites part de votre intention de faire votre réponse par internet. Il vous remet une notice explicative sur laquelle figurent vos codes d'accès et un mot de passe. Il est préférable d'effectuer la saisie dans les 48 heures. Une fois la saisie terminée, vous validez et la transmettez à l'INSEE. Vous recevez par mail un accusé réception, l'agent recenseur en est informé par un SMS.

La collecte papier : si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les documents suivants : une feuille pour votre logement et un bulletin individuel pour chaque habitant du foyer. L'agent recenseur conviendra avec vous du moment où il pourra revenir chercher les documents remplis. Si vous avez besoin d'aide les agents recenseurs sont là pour vous accompagner, n'hésitez pas à les solliciter.

**Les délais du recensement sont courts (1 mois), il est impératif de respecter la date de fin du 15 février. Nous vous demandons donc de répondre rapidement après le premier contact avec l'agent recenseur (dans les 48 heures).**

Mme BONSIGNORI  
Françoise



Mme VIVENOT  
Christiane

# LES ÉCHOS du conseil municipal en 2019

## 14 janvier

- \* Présentation de l'avancée des travaux de la salle multi-activités par Monsieur Froeliger
- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2018
- \* Autorisation d'engagement et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- \* Mise à disposition à la CCDB des agents techniques ☒  
Vente de gré à gré de petits bois
- \* Questions diverses : ♦ Révision carte communale ♦ SDIS ♦ Vœux du maire ♦ Assemblée générale de l'Elan ♦ Commission de contrôle élection ♦ Carte scolaire ♦ Infos ONF ♦ Raccordement internet : pratiques abusives ♦ Fête foraine ♦ Date du prochain conseil municipal

## 18 février

- \* Présentation des travaux en forêt par JM HUSSER
- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 janvier 2019
- \* Suppression poste adjoint administratif principal 2ième classe de 35 heures et poste en contrat à durée déterminée.
- \* Suppression poste adjoint administratif de 6 heures
- \* Ouverture poste adjoint administratif de 35 heures à compter du 1er mars
- \* Création commune nouvelle entre Gonsans et Côtebrune
- \* Questions diverses : ♦ Plateforme numérique Via trajectoire ♦ Homologation terrain de cross ♦ Commission salle multi-activités ♦ Groupe de travail cimetièrre ♦ Grand débat ♦ Salle multi-activités ♦ Calendrier budgétaire ♦ Date du prochain conseil municipal

## 26 mars

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 mars 2019
- \* Encaissement des recettes de bois
- \* Cotisations MNT

- \* Vote des taux des contributions directes
- \* Budget Principal
- \* Budget assainissement
- \* Budget eau
- \* Budget Forêt
- \* Questions diverses : ♦ Bilan nettoyage de printemps ♦ Vide grenier ♦ Date du prochain conseil municipal

## 29 avril

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 mars 2019
- \* Décision modificative numéro 1 budget forêt
- \* Demande subvention
- \* Questions diverses :  
♦ Vide grenier ♦ Avenir FCAM ♦ Marché de printemps ♦ Organisation et tarif périscolaire ♦ Salle multi-activités ♦ Organisation des élections ♦ Date du prochain conseil municipal

## 27 mai

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 avril 2019
- \* Décision modificative Budget assainissement
- \* Décision modificative Budget eau
- \* Décision modificative Budget principal
- \* Montant des marchés de travaux pour la salle multi-activités
- \* Travaux d'enrobés
- \* Contrat P@C
- \* Questions diverses : ♦ Nomination coordonnateur pour recensement 2020 ♦ Présentation projet école ♦ Salle multi-activités ♦ Feuilles d'infos municipales ♦ Commission cimetièrre ♦ Chantier loisirs jeunes ♦ Date du prochain conseil municipal

# LES ÉCHOS du conseil municipal en 2019

## 1er juillet

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 mai 2019
- \* Présentation du rapport de l'eau 2018
- \* Décision modificative numéro 2 budget Forêt
- \* Nomination agent recenseur
- \* Gestion cimetière ☐ Caveau urne
- \* Cartes avantages jeunes 2019/2020
- \* RIFSEEP
- \* Carte bancaire
- \* Chantier loisirs jeunes
- \* Renouvellement adhésion au SATE
- \* Questions diverses : ♦ Salle multi-activités ♦ Pique-nique ♦ Feuilles d'infos municipales ♦ Départ de la directrice de l'école ♦ Date du prochain conseil municipal

## 9 septembre

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1er juillet 2019
- \* Décision modificative numéro 2 budget assainissement
- \* Travaux supplémentaires panneaux photovoltaïques
- \* Contribution au FSL et au FAAD
- \* Questions diverses : ♦ Régularisation concessions cimetière ♦ Compte rendu diagnostic assainissement Lusans ♦ Rentrée scolaire et périscolaire ♦ Cartes avantage jeunes ♦ Salle multi-activités travaux et commission ♦ Travaux réalisés ♦ Demande de retraite ♦ Date du prochain conseil municipal

## 14 octobre

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 septembre
- \* Choix des coupes en forêt Désignation des garants d'affouage 2020 et indemnités 2020

- \* Prix de l'eau 2020
- \* Prix de l'assainissement 2020
- \* Choix entreprise travaux cimetière
- \* Parution dans Le Sapeur-Pompier Comtois
- \* Autorisation correction écritures en trésorerie
- \* Questions diverses : ♦ Nomination agents recenseurs ♦ Salle multi-activités travaux et réunion de commissions ♦ Réunion associations et membres du conseil municipal ♦ Elections municipales du 15 mars 2020 ♦ Bulletin municipal ♦ Poteaux rue du Pré Vignot ♦ Peinture logement Lusans ♦ Projets ELAN ♦ Transports de convois éoliens ♦ Date du prochain conseil municipal

## 6 novembre

- \* Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 octobre 2019
- \* Vente de parcelles à usage de parking
- \* Modification des statuts de la CCDB pour application après le renouvellement en 2020 des conseillers municipaux
- \* Approbation du montant des Attributions de Compensation 2019
- \* Décision modificative Budget Assainissement
- \* Règlement intérieur et tarifs salle multi-activités
- \* Questions diverses : ♦ Puissance souscrite en éclairage public ♦ Distribution colis des anciens ♦ Arrêté de nomination agents recenseurs ♦ Cimetière ♦ ELAN ♦ Date du prochain conseil municipal

## 16 décembre

- \* Schéma directeur d'assainissement de Lusans
- \* Délibérations: Eau /assainissement, mise au point marché de travaux SMA, extension réseau Enedis SCI Mesnier
- \* Questions diverses : ♦ CR réunion SCOTT Doubs Central ♦ Distribution colis ♦ ONF état des travaux à réaliser ♦ CR réunion petite enfance ♦ CR Téléthron ♦ Point recensement ♦ Arrêté cimetière ♦ Date du prochain conseil municipal

# A SAVOIR ...

## Cimetière



La feuille d'informations de Juin vous a décrit les modalités de remise en conformité du cimetière de la commune. Toutes les recherches consistant à retrouver les familles concernées par des sépultures sans concession ont, dans la mesure du possible, été effectuées. Les familles ont donc pu choisir de garder leurs tombes en reprenant une concession de 30 ans ou d'abandonner les tombes.

L'arrêté municipal pris par le maire au mois de décembre avec la liste des sépultures non régularisées (14 sur 84) laisse 2 mois pour une régularisation. Passé ce délai, la commune peut faire procéder aux exhumations et transférer les dépouilles dans l'ossuaire communal créé à cet effet. Un registre de l'ossuaire, conservé en mairie, permet de conserver la trace et la mémoire de ces défunts.

## Comment lire la redevance d'assainissement

La taxe d'assainissement est votée chaque année par le conseil municipal. C'est la consommation d'eau (en m3) qui sert de base au calcul. Les factures d'assainissement sont élaborées par le secrétariat à partir du relevé de consommation d'eau transmis par la SAUR, société qui gère la distribution de l'eau dans notre commune. Ces relevés sont faits en octobre ou novembre, la taxe d'assainissement est envoyée pour paiement en septembre. Elle ne peut donc pas prendre en compte la consommation d'eau de l'année en cours. Elle s'appuie sur les consommations antérieures.

**Consommation d'eau en m3**      **montant de la taxe par m3**      **Agence de l'eau**      **La facture de 2019 correspond à la consommation de 3 mois en 2017 et 9 mois en 2018**

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.  
 VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : 0000160						Période facturée : du 01/10/2017 au 01/10/2018		
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relevé	Adresse		
20042	00231	676	676	0				
Branchement	Désignation				Base	Taux	Montant HT	TVA
20042	Redevance Assainissement				101	0.80000	80.80	
20042	Nombre de M3 consommés				101			
20042	Redevance agence de l'eau pour la modernisation des réseaux				101	0.15500	15.66	
<b>TOTAL HT</b>							<b>96.46</b>	
<b>NET A PAYER :</b>							<b>96.46 euros</b>	

*Le prix de revient par litre ne peut pas être calculé sur cette facture.*

Basé sur les consommations d'eau 2017 2018

**Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et en saisissant les informations suivantes :**  
**Identifiant collectivité : 008160**      **Référence : 2019-89-00-215**

L'assainissement concerne la période 2017 - 2018



## LA FORET SE MEURT !



Il y a deux ans, le 3 janvier 2019, la tempête Eléonor balayait notre région. Cette tempête hivernale causait des dégâts irréguliers dans les communes du département.

Poulligney Lusans était particulièrement impacté : 2000m<sup>3</sup> de forêts furent couchés à terre en quelques minutes.

La suite de cette année 2018 fut marquée par une sécheresse et une canicule inhabituelles qui contribueront à fragiliser dans un premier temps essentiellement les résineux (particulièrement les épicéas attaqués par les scolytes : petits insectes qui attaquent les arbres et prolifèrent avec la chaleur).

L'hiver 2018/2019 ne fut que modestement pluvieux et dès le printemps, période de forte demande hydrique, apparaissent les premiers signes inquiétants : des tâches rouges sous un tapis vert ! Les épicéas mais aussi cette fois les hêtres meurent, asséchés par le manque d'eau, une conséquence directe du réchauffement climatique.

La température moyenne a grimpé et les arbres ne sont pas habitués expliquent les experts forestiers qui concluent : les sols se sont peu à peu asséchés et les arbres meurent de soif.

En fait l'arbre fonctionne comme une pompe, la sève circule via des vaisseaux à l'intérieur du tronc. Mais lorsqu'il n'y a plus assez d'eau se crée un phénomène de cavitation : de l'air rentre dans les vaisseaux, la pompe arrête de fonctionner et l'arbre meurt.

Cette situation observée en 2018 dans les peuplements d'épicéas se retrouve en 2019, aggravée bien sûr et apparaît alors dans de nouveaux peuplements (sapins, hêtres).

Le sapin aura tendance à sécher sur pied ayant des difficultés à trouver de l'eau dans des sols parfois ingrats.

Si la mort des sapins reste localisée, le hêtre en revanche est victime d'un fort dépérissement qui s'étale largement en dehors des frontières franc-comtoises.

Les peuplements de chênes sont jusqu'à présent épargnés.

Sur le territoire de notre commune, ce sont plus de 1000m<sup>3</sup> de résineux et de hêtres qu'il aura fallu cette année abattre en toute hâte, avant qu'ils ne dépérissent totalement et profiter qu'ils aient encore une quelconque valeur sur le marché.

A l'échelle locale, les volumes de bois abattus en urgence et arrivant sur le marché sont colossaux.

Pour l'instant, les marchés bretons et du sud ouest en absorbent une partie non négligeable...jusqu'à quand ??

Et maintenant, que faire ?

Après avoir géré l'urgence se pose à présent la question de l'avenir de nos forêts et la gestion de celles-ci.

Il y a, à ce titre plus d'interrogations que de certitudes.

Se pose bien évidemment la problématique économique et l'impact sur les finances des collectivités qui chaque année pouvaient compter sur des recettes de ventes de bois souvent non négligeables qui venaient abonder le budget général.

Les plans d'aménagement travaillés avec les collectivités et les services de l'ONF sont ils encore d'actualité compte tenu de l'évolution climatique accélérée ?

Quelle évolution pour nos forêts ?

Si il apparaît clairement qu'il sera nécessaire d'envisager le remplacement des épicéas par des peuplements plus mélangés surtout à des altitudes modestes, il semble malheureusement impossible d'endiguer ce phénomène de dépérissement généralisé.

Il faut donc attendre et voir l'évolution.

La nature reprendra le dessus comme elle l'a toujours fait, en évoluant.

Il se peut que des essences du sud, plus résistantes à la chaleur, viennent s'implanter sous nos latitudes.

Cela passera probablement par un nouveau paysage, au moins partiel, de nos tableaux forestiers.

Il faut s'attendre à voir des forêts qui changent et peut-être plus rapidement que prévu !

# LES REALISATIONS



Chantier jeunes Lusans



Chantier jeunes Pouligny



Coussins lyonnais



Signalisation



Plantation arbres



Chemin d'accès salle multi-activités

# LES REALISATIONS



Rue St-Martin



Intersection Grande rue / rue St Martin



Grande rue



Verjoulot



Rue de Vennans



Verjoulot

# NOS MAIRES

L'année 2020 verra le renouvellement du conseil municipal. Petit retour en arrière sur la fonction municipale.

Le 4 août 1789, l'assemblée abolit les privilèges. Les entités sociales, juridiques, administratives disparaissent (corporation, communauté villageoise, paroisse...). 83 départements sont créés en décembre 1789 ainsi qu'une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne (44000 communes environ). Un corps municipal, ancêtre du conseil municipal, est élu seulement par ceux qui paient un impôt. Au 19<sup>ème</sup> siècle, la fonction municipale connaîtra une certaine instabilité, sur la durée des mandats et le mode de désignation des élus (maire nommé par le pouvoir et contrôle rigoureux des préfets). C'est la loi d'avril 1884 qui pose les bases de notre système actuel : élection au suffrage universel pour 4 ans (en 1929, le mandat du conseil municipal sera porté à 6 ans), mais les femmes n'obtiendront le droit de vote qu'en 1945, élection du maire par le conseil municipal.

## Les maires de POULIGNEY-LUSANS depuis 1884

### Pouligney :

MUDRY Théodore : 1884-1892  
BARBE Clément : 1892-1904  
GILLES Ulysse : 1904-1941  
VAUTHEROT Emile : 1941-1945  
CRETIN André : 1945-1965  
BONNOT Pierre : 1965-1972



### Lusans :

BOUCHARD Sébastien :1884-1899  
BOUCHARD Victor : 1899-1904  
1926-1931  
COLLE Emile : 1904-1908  
1910-1912  
MOUREY Clément : 1908-1910  
FLAGEY Léon : 1912-1924  
1932-1945  
VALY Edmond : 1925-1926  
1945-1947  
VALY Roger : 1947-1963  
BONNOT Marcel : 1963-1972

### Pouligney-Lusans

BONNOT Pierre: 1973- 1977  
  
VAUTHEROT Pierre : 1977- 1989  
MAURICE Louise : 1989 -1995  
MESNIER Claude : 1995- 2014  
  
HERANNEY François : 2014-

### Lusans : maire délégué(e)

BONNOT Marcel : 1973-1976  
BRAHIER Alfred : 1976-1977  
BONNOT Pierre Yves : 1977-1989  
MAZOYER Alain : 1989-1995  
BRAHIER Jean-François : 1995-2001  
BARBIER Jean-Louis : 2001-2008  
ALBANESI Hélène : 2008– 2014  
ALBANESI Hélène : 2014 -2020

# ELECTIONS MUNICIPALES

Dès 1790, à la création des communes, les maires ont eu pour signe distinctif l'écharpe tricolore. Le décret de 1852 concernant le costume du maire est toujours en vigueur. Un seul maire en France en 2016 portait l'habit dans les cérémonies officielles.

Echarpe tricolore avec glands à frange d'or

Habit bleu broderies en argent blanche d'olivier au collet, aux parements, à la taille



Chapeau à plumes noires

Gilet blanc

Ne figure pas sur cette photo l'épée argentée à poignée de nacre

L'écharpe tricolore constitue le principal attribut de fonction des maires et des adjoints. Elle résulte d'un décret du 20 mars 1870. L'écharpe tricolore, peut se porter soit en ceinture, soit en écharpe de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée **en ceinture**, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut pour les maires et le rouge pour les parlementaires.

Lorsqu'elle est portée **en écharpe**, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col pour les maires et le rouge pour les parlementaires.

## Commune de Luzan, an 3 de la république (1795)



Au centre :

Le faisceau du licteur emprunté à la république romaine du 6<sup>ème</sup> siècle av j.c.

Ce sont des baguettes de bouleau ou d'orme liées entre elles par des courroies, on plaçait au milieu une hache, symbole du pouvoir de contraindre ou de punir.

A la révolution, le faisceau représente l'union (83 départements), la force de citoyens pour défendre la liberté.

Ici le faisceau symbole de la république une et indivisible, est surmonté du bonnet phrygien.

Le faisceau est entouré par des branches d'olivier représentant la paix.

**En 1965, Denise Colard première femme élue au conseil municipal à Pouligny**

**En 1989, Martine Barbier première femme élue au conseil municipal à Lusans.**

# SALLE MULTI-ACTIVITES

PLAN DE FINANCEMENT (1er Décembre)			
LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT (en €)	MONTANT TTC (en €)
<i>Terrassement Vrd</i>	Dessey Mourey Chevroz	44 740,00	53 688,00
<i>Gros oeuvre</i>	Ruffinoni Roche lez Beaupré	243 492,66	292 191,19
<i>Charpente ossature</i>	Verdot Besançon	212 250,96	254 701,15
<i>Couverture zinguerie</i>	Métal concept Rigney	71 423,62	85 708,34
<i>Menuiseries extérieures</i>	VD menuiseries Baume les Dames	60 800,00	72 960,00
<i>Plâtrerie, Plafonds, Isolation</i>	Bonglet Ecole Valentin	89 938,50	107 926,20
<i>Carrelage Sols</i>	Maccanin Luxeuil	25 000,00	30 000,00
<i>Menuiseries intérieures</i>	VD menuiseries Baume les Dames	16 000,00	19 200,00
<i>Peintures, revêtement mural</i>	Bonglet Ecole Valentin	13 941,00	16 729,20
<i>Electricité</i>	Marie Marchaux	63 572,00	76 286,40
<i>Chauffage Ventilation</i>	Eimi Ecole Valentin	216 923,63	260 308,35
<i>Plomberie Sanitaire</i>	Eimi Ecole Valent	40 644,00	48 772,80
<i>Parquet</i>	VD menuiseries Baume les Dames	33 700,00	40 440,00
<i>Installation photovoltaïque</i>	Ecopart Roulans	25 696,00	30 835,20
<i>Office</i>	Emann Vesoul	48 954,00	58 744,80
<b>TOTAL</b>		<b>1 207 076,37</b>	<b>1 448 491,64</b>



## SALLE MULTI-ACTIVITES



SUBVENTIONS		
	Notifiées (en €)	Reçues (en €)
Région Bourgogne Franche-Comté Effilogis Plan de soutien BTP	92 677 ,53 126 000,00	28 438,33 63 000,00
Etat Contrat de ruralité DETR	50 000,00 350 000,00	2 500,00 105 000,00
Département	107 250,00	68 850,00
Syded (syndicat d'électricité du Doubs)	17 662,00	
<b>TOTAL</b>	<b>743 589 ,53</b>	<b>267 788,33</b>
	En cours de notification	
Fonds européens Leader (dossier validé par le comité de Programmation)	<b>162 000,00</b>	
Fonds européens Feader (dossier en cours d'instruction)	<b>60 000,00</b>	

# SALLE MULTI-ACTIVITES

## Les utilisations de la salle multi-activités

L'occupation de la salle s'adresse en priorité aux associations et aux habitants de la commune. Elle peut concerner aussi des associations, des particuliers de la communauté de communes du Doubs baumois, mais également des associations et des particuliers en dehors de notre communauté de communes et des entreprises. Les tarifs de location sont fixés par le conseil municipal et adaptés en fonction de chaque situation.

Le conseil municipal a adopté les modalités de location lors de sa réunion du 13 novembre 2019. Un règlement et un contrat de location ont été ainsi définis (à consulter à l'affichage ou sur le site internet de la commune).

Pour 2020, une rencontre avec les associations a permis d'élaborer un premier planning, la location aux autres est donc ouverte.

Pour les années suivantes, le conseil municipal a décidé d'organiser chaque année en avril, une rencontre entre les associations et une commission municipale pour définir un calendrier d'occupation de la salle pour l'année N+1 (en avril 2020 pour l'année 2021). Une fois ces dates posées, la location pour les autres (particuliers ou extérieurs) sera ouverte.

La commune distingue 2 types de location pour les associations :

Une à but non lucratif qui comprend l'utilisation régulière pour une activité précise, l'utilisation ponctuelle (assemblée générale, réunion de bureau, fête de l'école, conférences, spectacles gratuits et toutes les animations à caractère culturel). Dans ces cas-là la salle sera mise à disposition gratuitement à charge pour l'occupant d'en assurer l'entretien.

Une à but lucratif qui consiste à organiser, pour les associations une manifestation dont l'objet est de dégager des bénéfices. Un tarif de location est prévu pour chaque utilisation.

La salle est également destinée à recevoir des cérémonies privées (mariage, retraite, communion ....).

## Comment réserver la salle multi-activités

Adresser un courrier à Monsieur le Maire qui comporte :

- L'objet de la manifestation
- Les dates souhaitées
- Les coordonnées du demandeur (adresse, téléphone)
- Le chèque de la totalité du prix de la location

La mairie fournira un récépissé de la demande et encaissera le chèque.

Prendre rendez-vous en mairie pour finaliser le dossier de location au moins 1 mois avant la date de l'évènement (15 jours pour les associations du village). Fournir :

- Règlement intérieur signé en 2 exemplaires
- Contrat de location signé en 2 exemplaires
- Photocopie carte identité
- Attestation d'assurance remplie et signée
- Justificatif de domicile

Un rendez-vous vous sera fixé pour les heures de l'état des lieux d'entrée et de sortie (remise et restitution des clés).



# SALLE MULTI-ACTIVITES

Remise des clés :

Etat des lieux d'entrée effectué avec la personne responsable et signé par les deux parties :

Lui remettre deux chèques de dépôt de garantie.

1000€ grande salle pour les dégradations éventuelles des biens mobiliers, immobiliers, clés.

300€ ensembles des locaux : si un défaut de nettoyage est constaté

Restitution des clés

Etat des lieux de sortie avec la personne responsable et signé par les deux parties :

1. si aucun problème constaté restitution des chèques de dépôt de garantie
2. si dégradations, le chèque sera restitué quand le paiement du préjudice sera effectué (facture établie par la commune).
3. si défaut de ménage, le chèque sera encaissé.

	Petite salle		Grande salle			
<b>Associations de Pouligney-Lusans</b>	journée		journée	Week-end	Dépôt garantie mobilier immobilier	Dépôt garantie ménage
Usage régulier					L'ELAN acquitte pour l'ensemble des différentes	un forfait des activités associations
Usage ponctuel sans but lucratif (concert, théâtre, fête école, périscolaire, conférences, toutes les manifestations à caractère culturel.....)						
Usage à but lucratif	60€		100€	300€	1000€	300€

<b>Habitants de Pouligney-Lusans</b>	journée		journée	Week-end	Dépôt garantie mobilier immobilier	Dépôt garantie ménage
Usage ponctuel (cérémonies)	100€		150€	800€	1000€	300€

Encore un peu de patience avant de prendre possession de la salle, les travaux intérieurs faïences, carrelage, peinture, parquet vont s'enchaîner. Les employés communaux ont pour leur part commencé les aménagements extérieurs. Nous pouvons donc raisonnablement penser qu'avec l'arrivée du printemps, la salle sera opérationnelle.

# PERISCOLAIRE : FRANCAS

*Les Francas : « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible ».*

## Le périscolaire

Bienvenue aux enfants de Le Puy ainsi qu'à tous les nouveaux arrivants à l'école de Pouligney-Lusans.

Le périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h40, le midi de 12h à 13h30 et le soir de 16h15 à 18h30 tous les jours d'école.

L'équipe est composée de **Franck Cognard**, responsable Francas pour le site de Pouligney-Lusans, titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tout Public, présent les matins, midis et soirs ainsi que tous les après-midi pour le travail administratif; **Sisoudaphone Nguyen Van Tu** animatrice le matin et le midi, titulaire d'un BPJEPS Activité Physique pour Tous ; **Chantal Cordier**, agent de service et animatrice le midi, titulaire d'un BAFA ; **Nathalie Lelourdy** agent d'entretien et animatrice le midi ; **Clémence Amiot** animatrice le soir, titulaire d'un BPJEPS environnement.

Nous saluons l'engagement des 2 nouvelles animatrices qui ont rejoint l'équipe en ce début d'année : **Jessica Bague** animatrice le midi et le soir, titulaire d'un BAFA ; **Sandrine Mougey** animatrice le midi, titulaire d'un CAP petite enfance.

Nous accueillons aussi régulièrement des stagiaires de différents horizons qui souhaitent découvrir le métier d'animateur ou d'agent de service.

Les activités sont variées en lien avec le projet pédagogique (consultable au périscolaire ou sur internet) dont les objectifs sont :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Développer le sens critique des enfants
- Placer l'enfant dans une démarche éco-citoyenne
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et le responsabiliser

Cette année nous avons choisis un thème d'actualité pour le périscolaire : notre planète.

Le matin les enfants sont accueillis dans la salle du périscolaire située dans la cour de l'école. Ils profitent des différents jeux et activités à disposition (jeux de société, coin lecture, activités manuelles...). C'est un temps calme pour permettre à chacun de se réveiller à son rythme.

En moyenne 20 enfants viennent le matin depuis septembre.

Le soir les enfants viennent dès la fin de l'école pour le goûter. Il se déroule en 2 services : en premier goûtent les enfants de maternelles et ceux inscrits à l'atelier du soir ou aux devoirs et les autres jouent en attendant le 2<sup>ème</sup> service.

Tous les soirs sauf le vendredi un atelier est proposé aux enfants jusqu'à 18h00 :

- L'atelier cirque a recommencé cette année tous les mardis soirs et se terminera avec le « pestakle » de fin d'année.
- Les lundis et jeudis les ateliers changent à chaque vacances. Cette année les enfants ont pu faire du yoga, du théâtre, de la zumba, des créations manuelles, des jeux sportifs...
- Un vendredi par mois nous organisons une soirée spéciale : casino, vendredi tout est permis, loup-garou, Qui veut gagner des bonbons, découverte musicale...

68 enfants différents ont fréquenté le périscolaire du soir depuis septembre, ils sont en moyenne 33 chaque soir.

Depuis la rentrée nous proposons aux enfants de faire leurs devoirs les lundis et jeudis soirs. Pour l'instant un animateur les accompagne dans une salle au calme et veille à ce que tous les devoirs soient effectués. Nous souhaitons trouver des bénévoles compétents pour les aider dans leur scolarité. Vous êtes intéressés ou connaissez quelqu'un qui l'est, alors contactez Franck.

Le midi, nous devons effectuer 2 services mais nous avons souhaité garder 1 service pour les maternelles pour leur laisser le temps de manger. Les repas sont livrés en liaison froide par le restaurant d'Uzel et réchauffés par Chantal.

Depuis septembre, 94 enfants différents sont venus manger au périscolaire, avec une moyenne de 63 enfants chaque midi alors qu'ils étaient 83 enfants de janvier à juillet avec une moyenne de 48 repas servis par jour.

Les menus sont disponibles au périscolaire ou sur internet.

# FRANCAS



Glaces à l'eau au restaurant scolaire ...



Sortie à Foucherans



Sortie à Filain



Attaque de pirates !!!

# FRANCAS

Une plaquette est distribuée avant chaque vacances pour présenter les ateliers, les activités proposées et diffuser les informations du périscolaire.

Le périscolaire de Pouligney utilise un portail famille grâce auquel les familles peuvent gérer leur dossier, les paiements et les inscriptions en ligne.

Le périscolaire est un lieu ludique et éducatif, si vous souhaitez transmettre des savoirs, savoir-faire ou savoir-être aux enfants, contactez le responsable avec qui vous pourrez mettre en place une animation. Par exemple, vous avez des connaissances en astronomie, en couture ou en sport... que vous voulez partager avec les enfants, ou vous souhaitez venir raconter des histoires, présenter votre métier, vos vacances dans des lieux insolites... beaucoup de choses sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter !

Votre avis sur la pédagogie et le fonctionnement mis en place nous intéresse, faites-nous le savoir !

## Les vacances

L'accueil de loisirs ouvre de 8h30 à 17h30 la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps ; les 3 premières semaines des grandes vacances et la semaine précédant la rentrée de septembre. Une sortie est proposée à chaque vacances (cinéma, parc animalier de Filain, labyrinthe de maïs de Foucherans, parc des Campaines, ludolac, accrobranche, saut du Doubs).

Chaque centre de loisirs est orienté selon un thème, en 2019 nous avons voyagé au temps de la mythologie pendant les vacances d'hiver, au temps des grandes découvertes au printemps, et terminé cette année par un voyage dans le futur en été. L'été s'est poursuivi avec une semaine sur les super-héros, une sur l'eau dans tous ses états. En août les enfants sont entrés dans la peau d'un détective et en automne ils ont mis un pied marin en piraterie.

Au moins une journée spéciale est organisée pour les enfants du CE2 au CM2 à chaque vacances.

Des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA (ou équivalence) sont recherchés à chaque vacances pour compléter l'équipe.

Franck Cognard, [periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr](mailto:periscolaire.pouligneylusans@hotmail.fr), 06.72.21.29.12

## CTJ le secteur jeunes

Le secteur jeunes des Francas du Doubs de la communauté de communes Doubs Baumois permet aux jeunes de 11 à 17 ans de trouver des temps pour se rencontrer, se détendre et contribuer à développer la citoyenneté en les incitant à s'impliquer activement dans la réflexion, la construction et le montage de projets. Pour ce faire, l'animateur devra, à la fois, être l'initiateur d'envies, le facilitateur d'une démarche et l'accompagnateur vers un objectif porté collectivement.

Le secteur jeunes organise 3 séjours par an :

- Un séjour sports d'hiver du 24 au 28 Février dans les Alpes.
- Un séjour pendant les vacances de printemps à thématique : activités aquatiques et découverte du patrimoine local
- un séjour d'été d'activités de pleine nature.

Des activités à la carte sont proposées durant toutes les vacances scolaires (sauf vacances de Noël), une soirée est organisée le vendredi soir une fois par mois.

Il est également primordial d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie locale de leur territoire, en participant à des actions de terrain, sur des sujets d'entraide citoyenne, de solidarité pour leur permettre de participer pleinement à la vie sociale. Des chantiers loisirs jeunes, des actions pour financer leurs activités et des actions d'aides aux associations locales sont régulièrement organisées.

Kévin Walkiewiez, [Ctj.francas.ccva@gmail.com](mailto:Ctj.francas.ccva@gmail.com) ou 06 32 89 46 67.

# ÇA BOUGE A POULIGNEY-LUSANS



Concert Croc'note et Chœur de Loue



« Les Mob's »



Pique-nique



Sortie en Alsace Club des aînés



Plantation par les élèves de cm1 et cm2

# ÇA BOUGE A POULIGNEY-LUSANS



Pique-nique



Pique-nique



Fête patronale



Fête patronale



Vœux du maire



Vœux du maire



Illuminations



Chants de Noël chorale Croc'note

# ÇA BOUGE A POULIGNEY-LUSANS



Journée roulage au terrain de moto-cross



Halloween



Bol d'or



Opération village propre



Initiation football



Téléthon/MCPL



Vide grenier APE



Vide grenier bibliothèque

# ECOLE

## Une nouvelle année scolaire commence !

124 élèves fréquentent notre école cette année. Ils sont accueillis par 7 professeurs des écoles : Mme SENECHAL et Mme QUARESEMIN, Mme PIGUET et Mme DUCOULOUX, Mme BOLOT, Mme MAGRI et Mme DUCOULOUX, Mme KHODJA.

Les enseignantes de maternelle sont aidées dans leurs tâches par les ATSEM : Christel CHAPUIS et Sandrine LENIK-MOUGEY. Cette dernière assure également l'entretien du bâtiment en compagnie de Chantal CORDIER qui s'occupe aussi de la restauration périscolaire et de Nathalie LELOURDY. Pour compléter l'équipe, une EVS, Radegonde GAIFFE, aide 1 élève dans son travail.

## Silence, on lit !

Depuis l'année dernière, le temps s'arrête, chaque jour, au retour du repas du midi. Les élèves et leurs enseignantes s'installent tous confortablement pour un quart d'heure de lecture choisie. L'objectif : donner l'envie et cultiver le plaisir de lire.



## Partir faire des découvertes sportives et culturelles

Parmi les projets, toutes les classes participeront à l'USEP, sous forme de journées sportives avec des rencontres inter-école. Nous nous rendrons à "l'Espace" à Besançon pour voir des spectacles de théâtre et des séances de cinéma.

Nous continuerons également de fréquenter la bibliothèque du village, où nous sommes accueillis chaleureusement, chaque mois, par Suzanne Brahier.





## ECOLE

### Le temps des remerciements :

Grâce aux aides et subventions reçues (Association de Parents d'Elèves, mécénat, municipalités de Pouligney-Lusans et de Châtillon-Guyotte), les élèves du CP au CM2 sont partis en voyage à Guédelon en juin 2019, pendant 3 jours. Ce fût l'occasion de découvrir la vie au Moyen-âge et les méthodes de construction d'un château fort, mais aussi de vivre en groupe loin de leur maison.

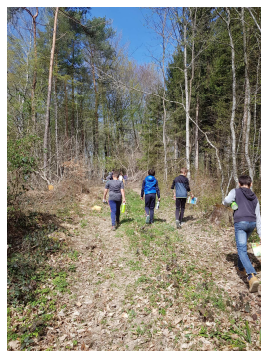


Les CP-CE1-CE2 ont reçu les arrière-grands-parents de quelques élèves à l'école, afin de découvrir la vie d'autrefois, notamment dans le village. Que de surprises lors de ces échanges.



En mars, nous avons participé à l'opération des "**Cartes de la fraternité**". Cela consiste à envoyer une carte contenant un message de fraternité, à une personne tirée au sort dans l'annuaire du Doubs. C'est une opération nationale qui vise à sensibiliser à ce devoir qui fait partie de notre devise républicaine.

La chambre d'agriculture nous a également accueillis pour **des plantations en forêt**, afin de nous faire réfléchir au rôle qu'occupe cet espace dans notre vie.



L'équipe enseignante remercie vivement les parents qui se sont investis dans la mise en place du fond de la **bibliothèque de l'école**. Les livres couverts, triés et répertoriés par leurs soins permettront aux enfants d'emprunter des livres et de bénéficier d'activités autour de ce nouveau lieu au sein de l'école.

## LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

L'association ÉLAN,

L'Association des Parents d'Elèves,

L'association Saint-Étienne,

Le Club des Aînés,

Le Club de Gymnastique,

Le Tennis-club Roulans Pouligney-Lusans,

Le Football-club Aigremont-Montoille,

L'A.I.C.A. Pouligney-Lusans/Chatillon-Guyotte,

L'association des Anciens Combattants,

La Bibliothèque Municipale,

Le Moto-Club de Pouligney-Lusans,

Le Club de tir

La Chorale « Croc'note »



*Vous présentent*

*Leurs meilleurs voeux*



# LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

## CLUB DES AINES

### Bilan 2019 – Prévisions 2020

Tout au long de l'année le club se rencontre pour partager quelques loisirs.

Le 3ème mardi de chaque mois, salle de mairie de Lusans, à partir de 14 h, les séniors se défient à la belote, au scrabble, et autres jeux de société, autour de boissons et petites douceurs préparées par les adhérents.

Nous avons une pensée particulière pour un membre du club qui nous a quittés cette année.

#### Rappel des principales manifestations de 2018/2019 :

L'année 2018 s'est clôturée par un repas au restaurant « le Vivier d'Argent » à Chalezeule.

- Assemblée générale le 11 janvier 2019, appel des cotisations, galette traditionnelle, élection de nos roi et reine de l'année,
- Le 14 mars, invitation par le club de l'Amitié Roulanaise,
- Le 20 mars, repas « grenouilles » organisé par le club de Marchaux, quelques adhérents y ont participé,
- Sortie le 28 mars, re-découverte du tramway, et repas pris au Lycée professionnel Condé,
- Sortie annuelle le 18 juin, en Alsace. Au programme : visite de Riquewhir en petit train, avant le déjeuner visite d'une cave vinicole à Bennwihr, ensuite découverte du parc de réintroduction des cigognes et des loutres à Hunawihr et pour terminer cette journée, une chocolaterie à Ribeauvillé.

L'année sera clôturée par un repas festif au restaurant, réunissant l'ensemble des adhérents.

#### Quelques prévisions année 2020 :

- Nous commencerons l'année par l'Assemblée générale le mardi 21 janvier à 14 h, salle des associations,
- Mi-mars à 14 h, nous recevrons le club de Roulans pour un après-midi récréatif et amical,
- Le repas « gibier » qui était prévu en 2019 est reporté mi-avril,
- Sortie annuelle en juin, date et destination à déterminer avec la participation du club de Deluz,
- Repas de fin d'année dans la nouvelle salle « multi-activités » en décembre.

Le club compte aujourd'hui 38 personnes, n'hésitez pas à nous rejoindre pour de beaux moments d'échange et de convivialité.



#### Pour tout contact :

Présidente : Jackie Clerc  
03 81 55 53 98 - 06 08 87 06 79  
clercjackie@orange.fr

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION E.L.A.N



L'ELAN a, comme depuis bientôt 20 ans, contribué à l'animation de notre commune. Le vide grenier organisé en avril a connu une assez bonne fréquentation malgré une météo n'encourageant pas le chineur à la déambulation dans les rues du village. D'autres manifestations ont rencontré un beau succès : l'opération village propre à laquelle le SYTEVOM a apporté son concours a permis de répondre aux questions sur le tri sélectif, le pique-nique est toujours une journée de grande convivialité. Les illuminations de Noël deviennent une animation incontournable attendue maintenant par les habitants. Petits et grands se retrouvent autour du père Noël, la magie est toujours là. Merci encore aux bénévoles constructeurs, monteurs des décors. Une mention particulière à la chorale croc'notes pour sa prestation.

L'ELAN soutient également les initiatives que peuvent prendre les autres associations, le club des aînés, le moto club, l'association Rêves. 2020 sera une année particulièrement importante avec l'achèvement de la salle multi-activités. L'ELAN est prête à jouer un rôle majeur dans l'utilisation de cette salle en soutenant les activités existantes mais aussi en accueillant de nouvelles propositions. Ce sera un des thèmes de réflexion de notre assemblée générale du **7 février**.

**Vous connaissez les différents responsables de notre association, prenez contact avec eux, soumettez vos propositions, participez à notre assemblée générale, REJOIGNEZ-NOUS.**

Président : Claude MESNIER 0610512061

Vice-président : Jean-Philippe MORVAN 0679231748

## LE CLUB GYMNASTIQUE

Venez **bouger** avec nous pour vous **maintenir en forme** !

Le club de gymnastique de Pouligney-Lusans est accessible et ouvert à tous. Une vingtaine de gymnastes suivent les cours dispensés par Christine, tous les mardis de 20h à 21h, salle des associations.

On y pratique de la gymnastique d'entretien, en musique sur des rythmes variés, à travers des exercices debout, allongés, sur des steps, sur des tapis, avec des ballons, des bâtons, des élastiques ou des lestes. Tous les cours sont différents mais toujours sur la base d'échauffement, de travail musculaire et d'étirements. C'est une activité physique et dynamique tout en étant un loisir pratiqué dans une ambiance sympathique. C'est un temps pour bouger, un temps également pour « soi », qui allie santé physique et bien être.

Le club de gym et ses adhérentes rendent hommage à Marie-Claire BERARD, qui nous a quitté cet été, et qui a été Présidente du club de 1994 à 1996.



Pour tout renseignement contacter : Evelyne Henry : 03.81.55.59.24

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



2019 a été une année transitoire pour le MCPL. Avec sa nouvelle équipe, le club stabilisé a redémarré dans ses activités et animations.

**CROSS** : Notre terrain de cross entretenu et géré par Martial attire de plus en plus de coureurs. Sa réputation augmente au fil des mois grâce à une bonne communication sur les réseaux sociaux. Abonnez-vous à sa page Facebook (MCPL), pour bénéficier des informations et jours d'ouverture.

Le 7 décembre : comme promis, nous avons proposé la journée roulage sur le terrain de cross, au profit du Téléthon. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel.

**MOBS** : N'oublions pas la Mobylette dans tout ça.

- Le 7 avril présentation de quelques bolides sur le stand du MCPL lors du vide grenier de Pouligny-Lusans.
- Le 24 mai : Sortie 50 km à travers la campagne du pays de Baume.
- Le 2 juin : Petite virée à Nods pour assister au Nodsbylette.
- Le 16 juin : Course de Côte de Marchaux : tradition oblige, toutes les mobs au départ, sont arrivées en haut ! Le spectacle était encore au rendez-vous.
- Le 13 juillet : Burns et autres crissements de pneus au centre de Pouligny, pour la sortie de Mairie du mariage de Karen et Marc

**MOTO** : Pour les fans de moto de route, 2 sorties ont été organisées :

- 4 juin : Moto Légende sur le circuit de Dijon.
- Week-end du 21 et 22 septembre : week-end au Castelet pour le célèbre Bol d'Or.



Concernant le programme des activités 2020, nous pouvons d'ores et déjà vous valider notre présence à la célèbre course de côte de Marchaux, pour les Mobs et au bol d'or pour le routards.

Le programme complet sera diffusé début 2020.

Les membres du MCPL vous souhaitent à tous une très bonne année 2020, riche en sensations fortes sur notre nouveau terrain de cross ou sur nos routes de campagne

Contact : [motoclubpouligneylusans@gmail.com](mailto:motoclubpouligneylusans@gmail.com)

Mickaël MESNIER, président : 06 68 11 28 75

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES

L'APE a pour but de dégager des financements pour l'école en organisant des actions avec les familles, mais aussi d'entretenir un lien de convivialité en dehors du temps scolaire. Ainsi, l'APE finance des activités pour tous les enfants de l'école et crée des occasions de rencontre et de partage au sein du village.

L'an dernier, l'APE a notamment aidé au financement d'un séjour découverte de 3 jours au Château de Guédelon pour toutes les classes du primaire. Le don de l'APE, à hauteur de 2840€, a ainsi pu permettre de diminuer le coût du séjour de 40€ par enfant.

L'Association a donc multiplié ses actions, afin de réduire le coût final pour les familles (ventes de pizzas, emballages cadeaux à King Jouet, vente de Noël, vente d'étiquettes, tombola, marché de Printemps ...)

Vous trouverez tout au long de l'année des prospectus, bons, informations sur nos actions dans les cahiers d'école de vos enfants, aux panneaux d'affichage de l'école, à la boulangerie de Pouligney, et parfois dans vos boîtes aux lettres.

- Soutenir les actions en y participant et en invitant votre entourage à y participer,
- S'impliquer dans une ou plusieurs actions, ou même donner un simple coup de main ponctuel,
- Mettre ses idées ou ses talents au service des actions de l'Association.

### **Les actions déjà menées pour cette année scolaire :**

- En Novembre a eu lieu une vente de pizzas
- Une buvette a été organisée lors des illuminations de NOEL de l'ELAN
- Une vente de fromages, yaourts, escargots et biscuits pour NOEL

### **D'autres événements sont à venir courant 2020...**

- D'autres ventes de pizzas, en Février et en Mai
- Une chasse à l'œuf le 18/04/2020
- Et un Marché d'Automne le 17/10/2020

### **Notez bien !**

Vous pouvez à tout moment rejoindre l'Association, de façon ponctuelle ou plus régulière. Nous avons toujours besoin de bras, de nouvelles idées et d'un peu de temps ! N'hésitez plus !

Vous pouvez nous retrouver :

Sur Facebook : « association des parents d'élèves de Pouligney-Lusans »

Par mail : [ape.pouligney.lusans@gmail.com](mailto:ape.pouligney.lusans@gmail.com)

Par courrier : boîte aux lettres devant la grille de l'école



D'avance, un grand MERCI à tous !

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

## CHORALE CROC'NOTE

« Venez chanter avec nous ».

La chorale Croc'Note, chœur mixte d'une quinzaine de personnes, se retrouve tous les jeudis de 20h à 21h15 salle de la mairie à Lusans sous la direction de Karine PIDANCET, chef de chœur professionnel.

Son programme est varié, chants classiques et modernes, français et international. Elle propose des concerts et s'associe régulièrement à d'autres chœurs pour des spectacles au bénéfice d'œuvres caritatives.

Elle recherche pour compléter son chœur, des voix masculines en particulier mais toute personne est bienvenue. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année et il est possible de venir écouter et essayer sur une ou plusieurs séances.



Pour tout renseignement :

Karine PIDANCET : 06.56.70.14.33

## ASSOCIATION SAINT-ETIENNE

Notre association a organisé, comme chaque année, le 15 août, le pèlerinage à la vierge Notre Dame de la Vigilance au Mont Layer.

La vente de galettes a obtenu un vif succès et l'apéritif offert a, semble t il été très apprécié.

Le repas champêtre qui a suivi la sortie, a rassemblé une centaine de convives dans une très sympathique ambiance.

Merci à tous les bénévoles du jour pour leur aide précieuse,

Nous vous attendons encore nombreux l'an prochain !!!

Pour tous renseignements,

contacter André MESNIER route de Pouligney à Vennans.

A toutes fins utiles, voici les membres du bureau :

Président :

Vice-Président : Marie-Thérèse SEBIRE

Trésorier : André MESNIER

Secrétaire : Christian VAUTHEROT

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



## SOUVENIR FRANÇAIS

COMITE DE ROULANS  
10 rue combotte d'or

25360 BOUCLANS

Quelques informations depuis notre Assemblée Générale du 16 mars :

### **Notre présence à 36 cérémonies dont 30 accompagnés des porte-drapeaux du collège de Roulans : par exemple**

Les rendez-vous Nationaux : 8 mai et 11 novembre.

25 août, hommage aux fusillés du 27 août 1944 à Séchin avec les enfants ;

8 septembre à la Citadelle au monument des fusillés

### ***Nos réalisations grâce à votre subvention (19 communes sur 28) et aux cotisations des Adhérents ainsi que le bénéfice de la quête de la Toussaint :***

- **9 avril** les collégiens de Roulans, accompagnés de notre vice-président ont visité le champ de bataille 14/18 de l' Hartmannswillerkopf et le camp de concentration du Struthof.

- **14 juin** les enfants de l'école primaire de Saint-Hilaire ont visité le musée des Armées de Beure.

- **26 juin** les 5 jeunes porte-drapeaux du collège de Roulans ont reçu des mains de notre DG Souvenir Français Monsieur Rebière, le diplôme d'honneur de « Gardien de la Mémoire » en présence des professeurs et élèves.

- **31 octobre** 60 tombes des cimetières du comité de Roulans seront fleuries pour la Toussaint par le Souvenir Français.

Les 8 chrysanthèmes de St Hilaire seront déposés par des enfants du groupe scolaire.

- **1 Novembre** quête de la Toussaint.

- **4 novembre** nettoyage de la tombe en déshérence d'un mort pour la France dans le cimetière de St Hilaire avec des enfants CM1 et CM2 volontaires du groupe scolaire.

- **9 novembre** inauguration de la tombe de regroupement de Deluz.

Pose d'une plaque en hommage au Soldat Maurice Dupré, âgé de 20 ans, mort dans la Somme en portant secours à son camarade.

- **11 novembre** inauguration de la rénovation du « Poilu » au monument de Laissey.

- **10 drapeaux** ont remplacé les drapeaux en mauvais état dans les cimetières. En cas de besoin il suffit d'en faire la demande.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui nous aident dans nos actions d'entretien des monuments, qui participent à l'éveil à la mémoire des jeunes générations et à aux différentes actions en hommage à nos Soldats Morts pour la France.

- Noëlle ANDRE Présidente 0680664207

- Stanislas PETIT vice-président 0762059822

et nos délégués des villages



# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB



Notre saison 2018/2019 fut, comme à l'accoutumée, riche et bien remplie.

Effectivement, fort d'un nombre d'adhérents stable (environ 60) et d'un bureau qui s'est étoffé, nous avons réussi à engager 2 équipes féminines adultes (notons la création d'un groupe débutantes) et 2 équipes masculines adultes qui, dans l'ensemble, ont obtenu des résultats tout à fait honorables eu égard à la taille et aux moyens de notre club.

Nos plus jeunes joueurs et joueuses ont eu l'occasion de participer à trois rencontres interclubs et nous avons réussi à organiser un tournoi galaxie comptant 30 inscriptions sur deux jours.

Soulignons les belles performances de deux de nos jeunes joueurs : Charles Diaz et Tom Vuillaume, ayant connu leur première victoire d'un tournoi et le fait qu'Alessio Liberatore soit sélectionné par la Ligue de Tennis de Bourgogne Franche-Comté, pour assister à des rassemblements régionaux et nationaux.

Notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques et notre goûter de Noël ont connu le même engouement que les saisons précédentes.

Cette année, grâce aux efforts d'adhérents qui en plus de donner de leur temps, se sont mués en sponsor, nous avons pu offrir des maillots à chaque enfant et assumer une partie du coût de la tenue des adultes.

Nous profitons donc de ce billet pour remercier la municipalité de Pouligney-Lusans, qui, chaque année, nous apporte sa contribution financière.



Notre assemblée générale n'est pas fixée à ce jour mais nous vous communiquerons rapidement la date retenue et nous vous y attendrons nombreux.

Vous rappelant que c'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons autour de nos cours ou lors de l'une de nos prochaines manifestations.

Le Bureau du Tennis Club de Roulans Pouligney Lusans.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE ROULANS



La demande en produits sanguins ne cesse de croître, pour satisfaire ces besoins nous vous accueillons à l'espace culturel de Roulans les : .....



Pour le premier don se munir d'une pièce d'identité, avoir au moins 18 ans et peser plus de 50 Kilos.

Nous nous efforçons de vous accueillir le plus chaleureusement possible.

Lors de ces collectes nous vous offrons une collation variée (crêpes en mars repas chaud en novembre ou assiette anglaise)

L'équipe de bénévoles vous attend.

Président : Christophe GIRARDET

lundi 13 Janvier 2020

lundi 16 mars 2020

lundi 18 mai 2020

lundi 03 aout 2020

lundi 02 novembre 2020

**De 16h00 à 19h30**

# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



## FOOTBALL CLUB AIGREMONT-MONTOILLE

Le **Football Club Aigremont Montoille** officie sur les terrains de Roulans et Pouligney-Lusans rassemblant cette année 125 licenciés (dont 27 joueuses féminines tout âge confondu ) de tout le secteur (Roulans, Pouligney, Deluz, Laissey, Val de Roulans, Saint hilaire, L'Ecouvotte, etc...) : 2 équipe U7, 3 équipes U9, et 1 équipe séniors et 1 équipe séniors Féminines forment l'effectif de cette saison avec une belle équipe encadrante.

De plus cette année nous avons décidé de former un groupement jeunes "**Groupement Jeunes Doubs Centre Foot**" allant de U11 à U18 avec les clubs de Roche-Novillars et d'Amagney ce qui nous a permis de faire 3 équipes U11, 4 équipes U13, 2 équipes U15 et 2 équipes U18.

Depuis cette année nous avons formé deux autres équipes féminines 1 équipe U8 F qui évolue à 4 et 1 équipe U11F (qui fait également partie du GJ) qui évolue pour le moment à 5 avec un effectif de 8 joueuses dont 5 viennent du FC Aigremont-montoille et 3 de Roche-Novillars. Elles sont toutes heureuses de pouvoir jouer entre filles. Nous sommes toujours à la recherche de futures joueuses afin de pouvoir si on le peut faire une équipe à 8.

L'esprit du club, sportif et pédagogique est fortement basé sur une dynamique collective et constructive du plaisir de jouer au football et de le partager dans les valeurs fédératrices que sont le respect, la tolérance, la solidarité, la convivialité... un club où il fait bon jouer.

Sur le terrain de Pouligney ont lieu les rassemblements des plus petits (U7 et U9) et les matchs officiels à domicile séniors masculins et féminins, ainsi que certaines équipes de U11 et U13. Sur le terrain de Roulans nous avons les entrainements du plus grand nombre et nous partageons aussi les entrainements sur les terrains de Novillars et Amagney.

Les U11 et U13 jouent en critérium à 8 joueurs. Les U18 et Séniors en championnat et coupe à 11 joueurs et les féminines en championnat à 8.

Pas de trêve en période hivernale, les entrainements ont lieu au gymnase de Roulans et les jeunes participent à des tournois futsal.

Soutenu par les communes du secteur, partenaire de multiples artisans et entreprises locales, le club doit son fonctionnement à une équipe de bénévoles motivés.

Si vous avez envie de nous rejoindre afin d'intégrer une de nos catégories ou même de venir en tant que dirigeants vous êtes les bienvenus.

Une boutique du club est en ligne sur le site internet, où vous trouverez divers articles aux couleurs du club (maillots, shorts, survêtements, manteaux, gants, bonnets....) n'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil.

Pour plus d'info, le site du FCAM ;

<http://fcaigremontmontoille.club.sportsregions.fr/>

Tél : 03.81.63.20.56

@mail : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr



# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



L'association qui réalise les rêves  
des enfants très gravement malades.



Rêves est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Depuis sa création en 1994, elle a pour mission d'**exaucer le rêve des enfants et adolescents atteints de pathologies graves.**

Notre objectif est d'offrir une parenthèse enchantée pour oublier la maladie. Nous agissons par délégation, je représente celle du Doubs Jura.

Plus que tout autre, les enfants malades ont besoin de rêver à des projets qui les stimulent et leur donnent la force de se battre contre la maladie.

En réalisant leurs vœux les plus fous, l'association leur permet de s'évader du quotidien et de vivre des expériences inoubliables qui les aident à reprendre confiance en l'avenir.

Notre délégation du Doubs est modeste, pour l'instant nous sommes une dizaine de bénévoles qui à côté de leurs activités professionnelles, font de leur mieux pour que le maximum d'enfants gravement malades puissent réaliser leur rêve !

Nous ne pouvons pas leur offrir une guérison, ce n'est malheureusement pas dans nos "moyens" alors nous offrons du REVE ! Mais quel REVE ! Rencontrer une star, un chanteur, une actrice, passer une journée chez les pompiers, rencontrer un auteur de BD, faire un tour de char d'assaut, etc. .... Bref faire en sorte que chaque enfant puisse par son rêve trouver une FORCE, un ESPOIR pour affronter les difficultés...

Pour cela nous récoltons des dons, des legs, organisons aussi des journées récréatives, concert théâtre avec les associations, clubs désirant soutenir notre action. La démarche est simple grâce au site de [reves.fr](http://reves.fr) rubrique « j'aide »



**Jasmine FERRARI** | Délégée départementale Doubs

Tél : 06 84 85 19 66  
[reves25@reves.fr](mailto:reves25@reves.fr)



# LES ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

## CLUB DE TIR

Le club de Tir a le vent en poupe

De très bons résultats pour le club qui s'illustre régulièrement lors des compétitions départementales, régionales, nationales et européennes

Cinq de nos tireurs ont participé en août dernier au championnat d'Europe de Tir sur silhouettes métalliques : La famille Bidalot composée de Georges, André, Damien, Dominique Sylvestre et Éric Conche.

Ce dernier rapporte à la société de Tir une première place en catégorie inter, bons tirs des quatre autres tireurs et notamment Damien qui se place plusieurs fois dans le top 10.



Président :

Alain JEANNINGROS : 03 81 63 22 01

## A.I.C.A

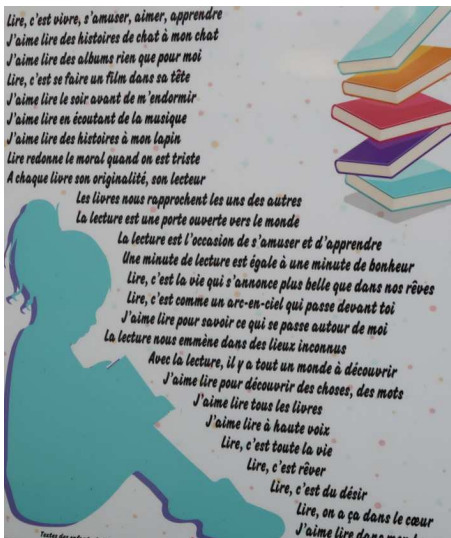
Au moment où nous mettons la dernière main à ce bulletin, la contribution de l'A.I.C.A ne nous est pas parvenue



Le président : Loïc Mesnier

Le secrétaire : Pascal Gallotta.

# BIBLIOTHEQUE



« Lire, c'est partager, s'ouvrir, aimer, se faire plaisir, rêver, découvrir, s'amuser, apprendre. Lire, change la vie. Lire, c'est vivre. »

Toutes ces phrases, et bien d'autres, sont inscrites sur les panneaux installés cet été qui décorent les murs des cabanes à livres de Pouligney et de Lusans. Ce sont les enfants de l'école primaire, de la maternelle au CM2, qui en sont les auteurs.

Arrêtez-vous ! Prenez le temps de lire ces panneaux ! Vous serez étonnés, conquis ou admiratifs ; les enfants ont su, en quelques mots, résumer tout ce qu'apporte la lecture.

Je vous rappelle que ces cabanes sont à votre disposition. N'hésitez pas à y déposer des ouvrages en bon état, les livres abîmés n'incitant pas à la lecture. Servez-vous. Le livre vous plaît ? Vous pouvez le partager avec vos amis, l'échanger ou le garder.

Je ne résiste pas au plaisir de vous faire part des dix droits du (jeune) lecteur, tirés des « droits du lecteur » énoncés par Daniel Pennac dans son livre « Comme un roman », chez Gallimard.

- On a le droit de ne pas lire
- De sauter des pages
- Le droit de ne pas finir un livre
- Le droit de relire
- Le droit de lire n'importe quoi
- Le droit au bovarysme (s'identifier au personnage)
- Le droit de lire n'importe où
- Le droit de grappiller
- Le droit de lire à voix haute
- Le droit de se taire.



Un grand merci à Josiane et à Lucette qui quittent l'équipe après plus de 10 ans d'investissement. Merci pour tous les livres entretenus, rangés, choisis, montés et descendus du bibliobus. Merci pour toutes les heures de permanence que vous avez assurées et bonne route pour vos nouvelles activités.

Bienvenue à Marie et Marie-Claude qui ont rejoint les bénévoles.

Pour rappel, la bibliothèque reste ouverte deux fois par semaine aux horaires précisés ci-après. Tous les bénévoles se feront un plaisir de vous y accueillir.

Bonnes lectures à toutes et à tous.



Heures d'ouverture hors vacances scolaires : Mardi et jeudi : 16 h 00 à 19 h 00, vacances scolaires : Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Fermé pendant les vacances de Noël. Téléphone : 03.81.55.59.83 aux heures d'ouverture

Email : [bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr](mailto:bibliotheque.pouligneylusans@yahoo.fr)

Brahier Suzanne 03.81.57.97.57

Vautherot Béatrice : 03.81.63.20.56

# NOS CHERS DISPARUS

GOGNIAT Juliette	ROTA Olivier	TRONCIN Daniel
26 décembre 2018	1er janvier	11 juillet
DEPORTE Michel	BERARD Marie-Claire	
3 février	28 juillet	



## HOMMAGE

Le 28 juillet 2019, la population, incrédule apprenait le décès de Marie Claire Bérard, après quelques semaines d'hospitalisation dans le cadre d'une maladie dévastatrice

Marie-Claire aura accompagné la vie municipale au cours de trois mandats :  
Le premier de 1989 à 1995 comme conseillère municipale,  
Le deuxième de 1995 à 2001 comme deuxième adjointe,  
Le dernier de 2001 à 2008 comme troisième adjointe.

Cet engagement de 19 ans auprès de la commune de Pouligney-Lusans fut pour elle l'occasion de mettre en pratique sa vision de l'implication qu'elle soit d'ailleurs municipale ou autre.

Pour Marie-Claire, il était clair et évident que tout engagement devait se traduire par la contribution de chacun en fonction de ses envies, ses motivations, ses disponibilités. C'est ainsi que petit à petit, pierre après pierre et grâce à chacun l'édifice devait se construire .

Toutes les responsabilités qu'elle a eues, tous les dossiers qu'elle a traités l'ont été avec cette conviction d'apport et de générosité.

Peu de bâtiments de la commune n'ont vu, un jour, Marie-Claire leur apporter sa touche décorative respectée de tous.

Mais également peu de bâtiments n'ont vu un jour Marie-Claire arriver avec l'attirail complet du peintre afin de rénover, avec toute l'attention et l'application qui étaient les siennes, tel logement communal, telle salle de classe ou tel lieu de réunion.

Marie-Claire, laissera ce souvenir d'une personne d'une grande qualité humaine à laquelle la Commune de Pouligney-Lusans est reconnaissante de son investissement et de son implication.

Marie-Claire, c'était l'efficacité derrière la discrétion, c'était un sourire perpétuel, une personne bon public toujours prête à éclairer son visage d'un large rire à l'écoute de plaisanteries diverses et variées .

Et malgré cette discrétion reconnue et permanente, Marie-Claire aura réussi à laisser une trace et un exemple que chaque élu aura à l'esprit dans le cadre de son activité au sein de la collectivité.

En cette période de fin d'année, nous avons pour sa famille une pensée toute particulière.

# ETAT CIVIL

## CARNET ROSE

ROTA Jade	30 janvier
ADAM Céleste	22 février
MAIRE Noé	1er mars
GAIFFE Marceau	6 mars
RAMAUX Robin	18 août
THIEBAUD KAVAN Charlie	23 août
CHANTEFOIN Elia	28 septembre
CACHOT Ethan	1er octobre



## BAPTEME CIVIL

<u>25 mai</u>	CHRISTMANN Malone	<u>6 juillet</u>	AMIOT Jeremy
			AMIOT Doris
			AMIOT Sarah



## CARNET BLANC

### PACS

DEMOULIN Cyrille  
GARNIER Nathalie  
**18 décembre**

LAURAIN Thomas  
JOSSO Morgane

**16 février**

AMIOT Raphael  
LIZANET Ingrid

**06 juillet**

LAURENT Marc  
MONNOT Karen

**13 juillet**

# INFORMATIONS DIVERSES

**la carte grise à portée de clic !**

**DU NOUVEAU** pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

**MES DEMARCHES à portée de clic !**

**le permis de conduire à portée de clic !**

**DU NOUVEAU** pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

**MES DEMARCHES à portée de clic !**

**DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT la carte d'identité à portée de clic !**

Je peux faire ma pré-demande en ligne

Je gagne du temps

Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition

Mon titre est plus sûr

**MES DEMARCHES à portée de clic !**

des mairies équipées du nouveau outil disponible sur le site de ma préfecture.

## Le PACS

La circulaire du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert des dossiers PACS vers les mairies des communes où ils se situent.

Depuis janvier 2018 il revient à la mairie et à l'officier d'état civil de recevoir les nouvelles déclarations conjointes des partenaires, les modifications des conventions PACS et les dissolutions de ceux-ci.

**Pour plus de renseignements consulter le site service-public.fr**



Vous venez de vous installer ou vous quittez notre commune, pensez à le signaler au secrétariat de mairie.

Ces informations sont importantes pour la mise à jour des fichiers administratifs

**PAY.FIP** Je règle une facture locale en ligne

**+ simple et + sûr : le paiement en ligne !**

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (eau, cantine scolaire...)? Le paiement sur « [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) » est proposé ?

Payez en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque !

**Vous avez besoin de :**

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et, lors de la première utilisation, un RIB.

**> Consultez la fiche : Je n'ai pas encore d'adresse électronique**

Vous pouvez payer le solde de la création selon l'un des modes suivants :  
- par internet, en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et le Identifiant collectivité : 112360  
Référence : 2010-EM-00-1323



# INFORMATIONS DIVERSES

## ELECTIONS MUNICIPALES

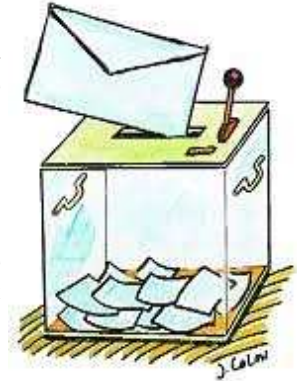
Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 Mars 2020. Les habitants de la commune qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent le faire au secrétariat de mairie jusqu'au 7 Février 2020.

Pour POULIGNEY-LUSANS, commune de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une déclaration de candidature est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Obtiennent un siège au conseil municipal au premier tour les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

Le conseil municipal comptera 15 conseillers parmi lesquels seront élus le maire, le maire délégué de Lusans et les adjoints.



## Permis de construire

L'étude des demandes de permis de construire est réalisée au niveau de la communauté de communes du Doubs Baumois depuis janvier 2018. Les documents nécessaires à la constitution de votre dossier sont toujours à déposer au secrétariat de mairie.

## Aide aux démarches administratives par internet

Vous avez pu constater que de plus en plus de démarches peuvent s'effectuer par internet. Les personnes qui ne disposent pas de ce moyen de communication ou qui rencontrent des difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies peuvent bien évidemment s'adresser au secrétariat de mairie.

## Passeport et CNI

Pour obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport ou CNI.

Les mairies équipées, proches de notre commune, sont : **Baume Les Dames, Marchaux, Roulans ou Besançon.**

**Attention** : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Pour connaître les pièces à fournir, nous vous invitons à consulter le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers> -

Rubrique : papier - citoyenneté

## VOUS AVEZ 16 ANS CECI VOUS CONCERNE :

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Le jeune doit se rendre à la mairie de son lieu de résidence dans les 3 mois suivant la date anniversaire de ses 16 ans.

# LES HORAIRES DE DÉCHETTERIES

	Toutes périodes	Période HIVER	Période ÉTÉ
<b>ROULANS</b> Tél: 03.81.63.25.52	Matin 9h00 / 12h00	Après-midi 13h00 / 16h00	Après-midi 13h00 / 18h00
Lundi	Roulans	Roulans	Roulans
Mardi	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>
Mercredi	Roulans	Roulans	Roulans
Jeudi	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>
Vendredi	Roulans	Roulans	Roulans
Samedi	Roulans	Roulans	Roulans

Le changement d'horaire (hiver-été) s'effectue en même temps que le changement d'heure.

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

Les horaires de fermeture indiqués sont les horaires théoriques de fermeture du site ; l'accès aux bennes sera **fermé 10 min avant** afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site pour 18h ou 16 h en fonction de la période (été ou hiver).

### Le contrôle d'accès aux déchetteries

Vous devez être munis d'un badge pour accéder aux déchetteries. Les formulaires de demande de badge peuvent être demandés en mairie si ce n'est pas encore fait.

## VIGILANCE CAMBRIOLAGE

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



# LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE (secrétariat) ..... 03.81.55.59.29

Télécopie ..... 03.81.55.59.88

Mail : [pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr](mailto:pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr)

Ouvert au public le

Lundi 13h30 / 17h30

Mercredi 10h / 12h & 16h / 18h

Vendredi 8h30 / 12h00

Site internet : [www.pouligneylusans.org](http://www.pouligneylusans.org)

PERISCOLAIRE .....06.72.21.29.12

BIBLIOTHEQUE .....03.81.55.59.83

ECOLE PRIMAIRE .....03.81.55.57.22

TRESORERIE MORRE—ROULANS .....03.81.83.54.44

GENDARMERIE NATIONALE .....03.81.55.51.80

SAUR - gestion clientèle .....03.70.48.80.00

SAUR pour toute urgence en dehors des heures de bureau .....03.70.48.80.09

ENEDIS (ERDF) dépannage électricité .....09.72.67.50.25

Assistante Sociale - Centre Médico-social de Novillars .....03.81.55.61.25

SERVICE PUBLIC.....3939 ou [service-public.fr](http://service-public.fr)

CCDB service déchets.....03.81.84.75.95

CCDB.....03.81.84.75.90

Correspondant Est-Républicain : Mme Sylvie GLOSA.....06.12.15.12.02

.....mail : [sylvieglosa@sfr.fr](mailto:sylvieglosa@sfr.fr)

**SAMU..... 15**

**POMPIERS..... 18**

**POLICE ..... 17**

**Service postal à Roulans : Au point Tabac-Pressé tous les jours de 7h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

**sauf le dimanche.**

**Agence postale communale Marchaux : 03.81.57.96.30**

Mardi, mercredi et vendredi

jeudi

samedi matin

8h00 / 11h00

10h30 / 13h30

9h00 / 12h00

# Meilleurs vœux 2020



Parc éolien sur le territoire de la communauté de communes du Doubs Baumois

*Il faut, en s'engageant, penser à l'avenir.*

**(proverbe français 1749)**

